Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 24

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIme ANNÉE

No 24

LAUSANNE

12 Juin 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Morbidité et mortalité des instituteurs. — L'instituteur et la guerre. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. France. Allemagne. — Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçons de choses. — Rédaction. — Orthographe. — Agriculture. — Arithmétique.*

MORBIDITÉ ET MORTALITÉ DES INSTITUTEURS

M. le Dr Hans Meierhofer, à Zurich, a publié en allemand dans la « *Revue suisse d'hygiène scolaire et de protection de l'enfance* » (avril 1915) un important article sur la morbidité et la mortalité des instituteurs et institutrices du Canton de Zurich. Il nous a paru intéressant d'en donner ici un compte rendu succinct.

Le Dr Meierhofer analyse les statistiques établies dans le Canton de Zurich. Il examine tout d'abord celle concernant *les maladies professionnelles des instituteurs*. Durant trois années (1912-1914), il a été constaté, dans le corps enseignant primaire zurichois 592 cas de maladie se répartissant comme suit :

Maladies	des yeux	15 cas
»	des oreilles	5 »
»	du système nerveux et psychoses	107 »
»	des organes de la respiration	177 »
»	du cœur et des vaisseaux	52 »
»	des organes de la digestion	78 »
»	infectieuses	53 »
»	des os et des muscles	60 »
»	diverses (organes génitaux, anémie, leucémie, accidents)	45 »
	Total :	592 cas

Nous voyons que les maladies des organes de la respiration et du système nerveux occupent les premiers rangs avec 177 et 107 cas respectivement sur 592, soit le 30 % et le 18 %.

En outre, bon nombre de maladies des organes de la digestion sont d'origine nerveuse. Quant aux maladies des voies respiratoires, il s'agit surtout de laryngites, bronchites et pneumonies. Parmi ces 177 cas, se trouvaient seulement 9 cas de tuberculose, ce qui ne représente, pour une année, que le 1,7 pour mille sur l'ensemble du corps enseignant des écoles populaires zurichoises. Cependant, le Dr Meierhofer croit que cette proportion doit être plus élevée, car les médecins hésitent souvent de signaler la tuberculose dans des certificats qui peuvent tomber entre les mains des patients.

La statistique sur la morbidité des maîtres primaires d'après l'âge et le sexe est basée également sur la période d'observation des années 1912, 1913, 1914. Cette statistique prouve surabondamment que les institutrices sont beaucoup plus souvent exposées à la maladie que les instituteurs : le 8, 99 % du corps enseignant masculin de 20 à 50 ans tombe malade, en moyenne, par année, et le 21, 94 % du corps enseignant féminin du même âge tombe malade en moyenne, par année. Le pour-cent des maladies des institutrices est donc plus du double de celui des instituteurs.

Si l'on tient compte du *nombre moyen des journées de maladie* du corps enseignant, de 20 à 50 ans, on obtient les résultats suivants :

3, 67 journées de maladie, par année, pour un instituteur.
10, 36 » » » » » une institutrice.

La statistique zurichoise sur l'invalidité et sur la mortalité du corps enseignant est basée, elle, sur une période de plus de 70 ans, ce qui permet d'obtenir des résultats précis, sans lacune, sur cette matière.

Ce qui frappe, de prime abord, au sujet de l'invalidité, c'est que les maîtres ne prennent que très tard leur retraite. Entre 60 et 65 ans, le 10 % seulement du corps enseignant est pensionné ; entre 66 et 70 ans, le 18 % à peine est pensionné !

Une autre enquête a trait à *la mortalité du corps enseignant*. Elle est surtout intéressante en cela qu'elle montre que la morta-

lité est très grande chez les maîtres qui doivent être pensionnés jeunes. A l'âge de 30 ans, par exemple, la mortalité des maîtres pensionnés atteint environ le 70 %. Ensuite, cette mortalité s'abaisse rapidement jusqu'à l'âge de 70 ans, mais elle demeure toujours sensiblement à une plus grande hauteur que celle du corps enseignant en activité. La plupart des maîtres du canton de Zurich prennent leur retraite si tard qu'ils ne peuvent jouir que pendant très peu de temps de leur pension. Dans le canton de Zurich, sur 1700 instituteurs et institutrices en activité, il n'y a que 90 instituteurs et institutrices pensionnés, soit le 5, 3 % [1].

Une dernière statistique compare *la mortalité des maîtres et des maîtresses*, âgés de 23 à 50 ans.

Jusqu'à l'âge de 35 ans, la moyenne de mortalité du corps enseignant masculin et féminin est à peu près la même, mais la courbe de la mortalité des institutrices monte rapidement jusqu'à 75 ‰ à l'âge de 42 ans pour s'abaisser non moins vite à 18 ‰ jusqu'à l'âge de 46 ans. La courbe de la mortalité du corps enseignant masculin, par contre, montre une constante ascension. A l'âge de 50 ans, la mortalité des institutrices atteint 78 ‰, celle des instituteurs 60 ‰.

Voilà, résumé à grands traits, l'article si substantiel de M. le Dr Meierhofer.

Une statistique concernant cette matière, établie dans nos cantons romands ne manquerait pas d'être intéressante à tous les points de vue. Qu'il nous soit permis, en passant, de regretter que M. le Dr Meierhofer n'ait pas spécifié, dans son article concernant les statistiques du corps enseignant féminin, s'il s'agissait d'institutrices mariées ou non. C'eût été un facteur important à connaître.

Ne faisons pas nôtre cette maxime qui dit que « Rien n'est aussi éloquent que les chiffres » ni celle-ci qui affirme le contraire : « On peut faire dire tout ce que l'on veut aux chiffres », mais disons qu'une statistique bien établie est toujours intéressante et utile. Aux lecteurs d'en dégager ensuite les enseignements et les conclusions qu'elle comporte.

CHARLES-H. WEBER.

[1] A titre de comparaison, dans le canton de Genève, pour 511 instituteurs et institutrices primaires en activité, il y a 66 instituteurs et institutrices pensionnés, ce qui représente le 13,5 %.

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

Pacifisme.

Telle est la conclusion de l'intéressant article de M. Ad. Sonnaillon (*Educateur*, nos 18 et 20), conclusion qui s'imposait étant donné le point de vue auquel son auteur se place. La seule objection que l'on ait à formuler, c'est que M. Sonnaillon — qui est très jeune — poursuit la même chimère que nous tous avons poursuivie, alors que nous avions son âge, il y a une dizaine d'années. Nous étions excusables, à cette époque, car rien ne faisait prévoir l'épouvantable catastrophe qui se déchaîne sur l'Europe. Nous pensions qu'une puissante organisation internationale aurait assez de force pour étouffer les velléités de conquête d'un nouvel Attila, et nous en venions à considérer les dépenses militaires comme une charge très lourde que rien ne justifiait. Heureusement, les écailles nous sont tombées des yeux bien avant le 1er août dernier.

M. Sonnaillon parle du christianisme et montre qu'il n'encourt aucune responsabilité dans les événements actuels. Cela est certainement vrai. On ne doit jamais juger une religion d'après la manière d'agir de certains de ses prêtres. Torquémada, lui aussi, invoquait Dieu, et cependant ses crimes sont innombrables. De même, il est prouvé qu'un réveil religieux se manifeste en France et que partout de sages mesures ont été prises contre l'alcoolisme Espérons qu'elles seront maintenues en temps de paix. Notre peuple qui, prêchant d'exemple, avait déjà sacrifié l'absinthe, n'est jamais resté en arrière dans ce domaine, bien que M. Sonnaillon semble le méconnaître. Il fut même un des premiers, avec les états scandinaves, à prendre des mesures contre l'alcoolisme. Non, la guerre ne nous enseigne pas cela. La plus grande leçon que nous pourrons tirer des événements actuels, c'est que nous devons travailler toujours plus à créer notre unité. Ouvrez un livre d'histoire suisse. A toutes les pages ce mot revient : « Les Suisses étaient divisés... » Ils le furent pour créer les bailliages, ils le furent après les guerres de Bourgogne, d'Italie sans parler des guerres civiles et celles de religion. Notre unité, mais elle n'a pas cent ans d'existence! Vivons notre vie; construisons notre maison et ne cherchons pas à vouloir créer cette autre chimère : les Etats-Unis d'Europe. Nos divisions, ou plutôt nos points de vue différents, mais tout cela résulte du fait que nous sommes des hommes libres, habitués à discuter. Apprenons à nous mieux connaître et surtout — comme les enfants d'une nombreuse famille — à nous supporter les uns les autres. Tous nous voulons rester Suisses. Jamais nous n'avons autant apprécié notre nationalité. Donc restons libres, parlons haut, mais maintenons cette tradition que nos ancêtres nous ont léguée après Marignan : « Ne nous mêlons pas des affaires de l'Europe. » C'est la raison pour laquelle je suis de ceux qui qualifient de saugrenu le projet de créer à Berne une « Revue des Nations ». Comment, alors que le canon tonne partout, que le conflit s'étend, que nous pouvons toucher du doigt les misères de la guerre en allant simplement voir passer le « train des internés », comment peut-on supposer qu'un rapprochement puisse se faire! A-t-on jamais vu la victime tendre la main à son bourreau? Et vous voudriez que nous autres Suisses nous devenions les honnêtes courtiers d'une réconciliation impossible, aussi ridicule que mal venue. Il faut que le coupable expie, et

l'expiation ne sera jamais trop longue! En devenant l'intermédiaire entre les ennemis d'aujourd'hui, notre peuple devrait nécessairement chercher à atténuer les fautes du coupable, or cette besogne-là nous répugne. Soyons généreux, soulageons les souffrances, venons en aide aux faibles et aux opprimés, c'est ainsi seulement que nous travaillerons pour l'humanité. En ce qui concerne la patrie, notre mot d'ordre doit être : « Vivons notre vie! »

Une phrase de l'article de M. Sonnaillon me confond. La voici : « Qu'adviendrait-il d'un Etat qui, observant la morale chrétienne jusque dans ses dernières rigueurs, refuserait de prendre les armes contre un agresseur? Sa défaite matérielle ne fera aucun doute, mais il remportera une victoire morale féconde. » Autrement dit : Si le brigand s'introduit chez vous, ne vous défendez pas, laissez-vous égorger et votre exemple sera une leçon de morale salutaire à votre agresseur. En consultant l'histoire, M. Sonnaillon verrait que la réalité est tout autre. Qu'est-il advenu des peuples qui n'ont pas su se défendre? Ils ont été vaincus et leur victoire morale a été nulle. Je ne citerai qu'un exemple sur cent : la Pologne. M. Sonnaillon croit que la guerre n'existera pas toujours. C'est son droit. Nous y avons cru. Les peuples étaient arrivés à un tel degré de civilisation que toute guerre semblait impossible. On me dira que le seul peuple guerrier sera mis hors d'état de nuire. C'est possible, mais il en viendra d'autres. La France fut belliqueuse sous Napoléon; elle s'est assagie. D'autres peuples viendront qui, à leur tour, seront pris de folie et voudront dominer le monde. Il faudra de nouveau les entourer d'un cercle de fer. Car l'histoire est un perpétuel recommencement, et c'est la seule science qui nous permette de juger les rois et les peuples comme nous jugeons, dans la vie de tous les jours, les individus.

PAUL CHAPUIS.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Le nouveau Chef de service.** — Lorsque nous avons appris que M. Ernest Savary, inspecteur des écoles, était appelé au poste important de Chef de service du Département de l'Instruction publique, nous avons dit : « C'est dommage. » En effet, tous les membres du Corps enseignant du 5e arrondissement scolaire perdent un inspecteur aimé et compétent. Nous croyons être l'interprète de tous en disant à M. Savary combien il était apprécié, et combien nous le regrettons. Nous savons que dans ses nouvelles fonctions, il sera encore souvent en relations avec le Corps enseignant, et nous sommes certain que ce dernier trouvera toujours en lui un conseiller sûr et un supérieur bienveillant.

Malgré nos regrets, nous félicitons bien vivement l'élu, ancien et fidèle collaborateur de l'*Educateur*.

L. G.

*** **Statistique du Corps enseignant.** — D'après le compte rendu du Département de l'Instruction publique et des cultes pour 1914, le nombre des membres du personnel enseignant primaire se monte actuellement à 1610 (il était de 1598 en 1913), soit 613 instituteurs, 618 institutrices, 201 maîtresses d'école enfantine, 178 maîtresses spéciales pour les travaux à l'aiguille.

Pendant l'année 1914, des changements assez importants se sont produits dans le personnel enseignant. Cependant, moins que les années précédentes, car, dès les premiers jours d'août, toutes les affaires scolaires ont été suspendues.

10 instituteurs ont quitté l'enseignement : un d'eux a été nommé directeur d'écoles, trois ont changé de carrière, quatre ont pris leur retraite après 30 ans de service et deux ont obtenu une pension de retraite pour raisons de santé.

17 institutrices ont démissionné : cinq pour se marier, trois pour maladie ou pour raisons de famille, six ont pris leur retraite après 30 ans de service et trois ont obtenu une pension pour raisons de santé.

5 instituteurs et une maîtresse d'école enfantine sont décédés. L. G.

*** **Bâtiments scolaires.**— C'est dans ce domaine que la déclaration de guerre des premiers jours d'août aura porté le coup le plus sensible. La plupart des constructions et réparations importantes en cours ont été temporairement arrêtées.

Au printemps 1914, il a été procédé à l'inauguration du collège de Sullens ; un peu plus tard ont eu lieu la reconnaissance des importantes réparations des bâtiments d'école de Fontaines, Maracon, Chesalles s/Oron.

Plusieurs bâtiments d'école, Vallorbe, Renens, sous toit depuis l'automne 1913 et que l'on pensait pouvoir mettre à la disposition de la jeunesse scolaire, ne sont pas complètement terminés. D'autres bâtiments, prévus depuis longtemps, n'ont pu être mis en chantier ou ont été arrêtés dans leur construction : Bullet, Eclépens, Villeneuve.

A Brenles, où l'ancien bâtiment a été rasé peu avant la guerre, les travaux ont dû être interrompus ; aussi, doit-on tenir l'école dans des locaux où l'espace, l'air et la lumière font totalement défaut.

Nous espérons que les circonstances permettront, sans trop tarder, de reprendre les projets abandonnés, car il y a encore beaucoup à faire avant que tous nos écoliers trouvent à l'école les conditions d'hygiène et de salubrité auxquels ils ont droit. L. G.

JURA BERNOIS. — **Réunion des maîtres secondaires jurassiens.** — Elle a eu lieu samedi 29 mai, à Delémont. Le rapport administratif a été présenté par M. Ch. Nussbaumer, professeur à l'école cantonale de Porrentruy. Plein d'aperçus très intéressants, il a été approuvé à l'unanimité.

M. Mertenat, maître à l'Ecole secondaire des filles de Delémont, a fait une étude très serrée des programmes de l'enseignement secondaire en terre romande. Ce travail de bénédictin servira de direction dans la revision du plan d'études des écoles secondaires bernoises. H. Gobat.

*** **Caisse de remplacement des maîtres secondaires du canton de Berne.** — M. Jacques de Grünigen, président de la Caisse de remplacement des maîtres secondaires, nous envoie son rapport annuel comprenant la période du 1er avril 1914 au 31 mars 1915.

Malgré le paiement de 125 jours de maladie, au lieu du maximum de 100 jours qui était fixé précédemment, l'exercice boucle par un excédent de recettes de

6136 fr. 50. Les 31 cas de remplacement rétribués ont coûté 8218 fr. 80. Le nombre des sociétaires est de 626.

Les recettes s'élèvent à 15 457 fr. 80, se décomposant comme suit : cotisations, 6874 fr. 70 ; subventions des communes, 4506 fr. 50 ; subvention de l'Etat, 2500 fr. ; intérêts, 1576 fr. 60.

Les dépenses comprennent : les frais de remplacement, 8218 fr. 80 ; les frais de bureau, 252 fr. 90 ; l'indemnité du comité, 631 fr. 55 ; le versement au fonds de réserve 218 fr. 05, soit un total de 9321 fr. 30.

La fortune de la Caisse est de 23 110 fr. 10, avec un fonds de réserve de 10 909 fr. 85.

L'assemblée générale des sociétaires aura lieu le 29 mai prochain, à la Maison des Bourgeois, à Berne.

H. Gobat.

FRANCE. — **L'instituteur et la guerre.** — M. Lapie, directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, vient de tracer un émouvant tableau de l'activité déployée par le personnel enseignant depuis la mobilisation.

Notre première pensée est pour ceux de nos maîtres qui, de la mer du Nord à la Haute-Alsace, combattent pour la patrie. Dès les premiers jours de la mobilisation, ils étaient au nombre de 21 000, sans compter un millier d'inspecteurs, de professeurs d'écoles normales et d'écoles primaires supérieures. En dépit de quelques fluctuations, ce nombre représente toujours notre contingent : si l'on a renvoyé dans leurs foyers quelques centaines de garde-voies, on a convoqué, en revanche, de nouvelles classes de territoriaux. A ces 22 000 « mobilisés », il faut joindre les jeunes maîtres ou élèves-maîtres des classes 1911 à 1915, maintenus ou appelés sous les drapeaux : au total, l'enseignement primaire fournit à l'armée près de 30 000 hommes.

Parmi ces « hommes », les volontaires ne sont pas rares. Tantôt c'est un instituteur réformé qui déclare que « son infirmité ne l'ayant pas entravé pour mener une vie normale ne le gênera pas non plus pour remplir son devoir militaire ». Tantôt c'est un instituteur jadis suspect d'antimilitarisme qui tient à se mettre, dès le premier jour, à la disposition de l'autorité militaire. Tantôt c'est un vieux maître, blanchi sous le harnais, qui veut prendre part à la délivrance de ses frères d'Alsace. Mais les médecins ne le lui permettent pas toujours : la sévérité de l'examen médical a arrêté bien des élans.

Dès le 2 août, M. le ministre affirmait que les instituteurs donneraient dans les régiments « l'exemple de l'héroïsme ». Ils ont tenu cette promesse. Chaque semaine, le *Livre d'Or* en apporte de nouvelles preuves. Au 15 janvier, nous comptions déjà, dans l'enseignement primaire, 712 morts et 2 361 blessés. Nous comptions, d'autre part, 15 décorations (7 croix de la Légion d'honneur, 8 médailles militaires), 82 promotions de grade et 86 citations à l'ordre du jour. Encore faut-il observer que ces derniers chiffres sont sûrement au-dessous de la vérité : les noms des héros nous sont transmis avec moins de régularité que les noms des victimes. Enfin, la liste des citations, décorations et promotions

n'épuise pas le nombre des belles actions : elle ne peut pas comprendre tout le monde ; or, tout le monde fait son devoir.

La conduite de nos instituteurs-soldats est unanimement admirée ; toute la presse donne chaque jour des exemples de leur bravoure. Il n'est pas besoin d'insister. Un trait moins connu, mais non moins accusé, de leur caractère, c'est leur fidélité à leur mission d'éducateurs. Jusque sous le feu de l'ennemi, ils n'oublient pas qu'ils sont instituteurs. Et qui sait s'il n'existe pas un lien entre leur valeur militaire et leur attachement à une profession qui, sans doute, est pacifique, mais qui exige, elle aussi, de l'abnégation ? « Ceux qui sont accoutumés à regarder du côté de leurs élèves sont facilement arrachés à l'égoïsme », écrit un inspecteur d'académie. Or nos instituteurs, même sur le front, ne cessent de « regarder du côté de leurs élèves ». De là vient la touchante habitude, prise par nos mobilisés, d'écrire à leurs écoliers. Lettres d'autant plus émouvantes qu'elles sont plus simples : sans vouloir élever la voix ni faire la leçon, leurs auteurs offrent aux enfants l'enseignement civique le plus pénétrant et le plus efficace.

Comment des hommes dont la « vocation » est si forte renonceraient-ils un jour à l'enseignement ? Dès que l'armée leur rend la liberté, ils vont où le devoir les appelle : ils regagnent leur école. « Le général m'a accordé un congé de trois mois », écrit l'un d'eux à son inspecteur. Et il ajoute en toute simplicité : « Je suis arrivé hier soir, et j'ai commencé à faire la classe aujourd'hui. » Il en sera de même lors de la grande libération : dès le lendemain, la plupart de nos maîtres seront dans leur chaire. Beaucoup, hélas ! porteront la trace de leurs blessures. Mais — l'un d'eux l'a dit — « Une béquille ne va pas mal à un maître d'école. »

ALLEMAGNE. — **Appel aux écoliers.** — Le maire de Schœneberg, petite ville de la banlieue de Berlin, a fait distribuer à tous les élèves des écoles communales l'appel suivant :

« Ecoliers, nous nous adressons à vous pour que vous nous aidiez à mener à bonne fin la guerre que vos pères et vos frères font là-bas.

Nos ennemis, qui ne réussissent pas à nous vaincre par les armes, ont l'intention de nous affamer en empêchant l'importation des vivres. Nous voulons triompher de leur odieux projet et vous devez nous y aider en suivant consciencieusement les conseils suivants :

1° Priez vos parents de n'acheter que le pain de guerre, qui est aussi profitable que l'autre ;

2° Mangez le pain de guerre au lieu du pain blanc, parce qu'il est probable que le blé viendra à nous manquer et que nous devons, par conséquent, en limiter la consommation ;

3° Mangez peu ou presque pas de pâtes alimentaires et remplacez-les — c'est un petit sacrifice qui est utile à la patrie — par du sucre et des sucreries ;

4° Priez vos mères de vous faire cuire des pommes de terre sans les éplucher, car vous savez bien, écoliers berlinois, que les pommes de terre cuites ainsi sont très bonnes ;

5° Usez avec parcimonie de chaque aliment ;

6° N'emportez dans vos petits paniers, en allant à l'école, que juste ce qu'il faut pour votre déjeuner ou votre goûter, et s'il vous reste quelque chose ne le jetez pas, mais rapportez-le à la maison pour votre repas du soir. »

BIBLIOGRAPHIE

Lugano et ses environs, par J. Hardmeyer. Revu et complété par Ed. Platzhoff-Lejeune. Un volume de 125 pages. Avec 64 illustrations et 4 cartes. Deuxième édition. Prix fr. 1.50. Editeurs : Art. Institut Orell Füssli, Zurich. *L'Europe illustrée*, nos 88, 89, 90.

Cet excellent petit volume décrit avec une grande compétence et une visible sympathie la ville de Lugano et les charmes de ses environs, son climat et la culture de ses habitants. Il consacre plusieurs pages au génie artistique de la Suisse italienne et à la mentalité du peuple tessinois. Si la première édition du présent guide était écrite par l'auteur zuricois, M. Hardmeyer-Jenny, dont l'enthousiasme pour ce beau pays ne fut égalé que par sa profonde connaissance des gens et des choses, M. Platzhoff, tout en ménageant le caractère primitif de l'ouvrage a légèrement retouché la deuxième édition en ajoutant quelques détails sur les promenades, les nouvelles voies de communication et les excursions alpestres. Les éditeurs ont ajouté aux anciennes illustrations et dessins 16 pages hors texte sur papier spécial qui reproduisent des vues de toute beauté. — Quiconque, saisi par la nostalgie du Midi, se propose de séjourner à Lugano ou simplement de le visiter, ne trouvera pas de cicerone plus agréable et mieux informé.

Reçu : *Universität Zürich*. Rektoratsreden und Jahresberichte. Zweiter Jahrgang. April 1914 bis Ende März 1915. Verlag vom Institut Orell Füssli, Zürich. Prix : 1 franc.

— *Rapport général du Département de l'Instruction publique de Neuchâtel*. Exercice de 1914.

— L. Mogeon, *De la pictographie à la sténographie, 1915*.

— *L'Interdiction des lettres de Julius Alpinus aux Helvétiens*. Extrait de la *Revue historique vaudoise*, Lausanne. Imprimerie de la Société suisse de publicité, 1915.

— *Lehrwerkstätten der Stadt Bern*, 27e rapport pour 1914.

PENSÉE

Il faut faire non ce qu'on a plaisir à faire, mais ce qu'on aura plaisir à avoir fait.

PARTIE PRATIQUE

LEÇONS DE CHOSES

La machine à battre le blé.

Vocabulaire : Les mots en italique.

I. A l'est du village, à cinquante mètres des habitations se trouve la *machine à battre* ou *battoir à blé*. C'est une grande *construction* presque neuve, très élevée et qui s'aperçoit au loin. Le rez-de-chaussée est fait de *maçonnerie*, le premier étage est en *planches* solides et vernies. Le *bâtiment* est recouvert d'une large *toiture* aux tuiles rouges ; les *avant-toits* peuvent abriter plusieurs chars de *céréales*. Quelques larges portes permettent d'entrer dans l'*édifice*.

II. L'intérieur est occupé par des *machines spéciales*, destinées à *extraire* les graines des épis qui les renferment.

L'étage supérieur du battoir à blé forme une vaste grange de forme carrée. Au centre de cette salle, dont le plancher et les parois sont entièrement faits de bois, est une machine appelée *engreneuse*. Plus loin est une seconde machine : c'est la *botteleuse*. Au-dessous est le *moulin à vanner* le blé, ainsi que *le moteur électrique* de l'usine.

III. Après avoir fait la *moisson*, les paysans du village conduisent tour à tour leurs céréales à la machine à battre. Les *gerbes* sont d'abord entassées dans la grange. Puis elles sont *déliées* l'une après l'autre et glissées dans l'engreneuse qui fait sortir les grains des épis. La *paille* est recueillie, remise en bottes et liée par la botteleuse. La *graine* de *froment*, de *seigle* ou *d'avoine* passe dans le moulin à vanner, qui la rend propre et débarrassée de son enveloppe ou *bale*.

Autrefois, les agriculteurs battaient les céréales au *fléau*. Ce moyen n'est presque plus employé ; aujourd'hui les battoirs à *eau*, à *vapeur* ou à *électricité* font en un seul jour la besogne que le fléau mettait plusieurs semaines à accomplir.

Dictées. I. La machine à battre est un très grand bâtiment. Elle est à l'écart des habitations. Le rez-de-chaussée est en maçonnerie. Le premier étage est entouré de planches larges, solides et vernies. L'édifice est couvert de tuiles rouges. L'intérieur du battoir contient plusieurs machines. Il y a une engreneuse, une botteleuse et un moulin à vanner.

II. Après la moisson, le paysan conduit les céréales à la machine à battre pour en extraire les grains. Autrefois, on battait le froment, le seigle, l'orge et l'avoine à l'aide du fléau. Maintenant les usines à eau, à vapeur ou à électricité ont bien vite terminé ce travail.

Le moulin.

I. L'*eau* de la *rivière* qui coule à l'est de notre village (direction sud-nord) fait tourner la *roue* d'un *moulin*. Il est situé dans le fond d'un très joli *vallon*. Le moulin est un bâtiment élevé, aux murs blanchis et à la toiture brune.

Un *canal* amène l'eau de la rivière sur la roue immense du moulin La roue met en mouvement l'une des deux *meules*, la meule supérieure ou meule *courante*,

qui tourne au-dessus de la meule immobile ou *dormante*. Le *blé* est broyé entre les deux masses de pierre, très lourdes et très dures.

II. Le blé écrasé passe ensuite dans le *blutoir*, sorte de *crible* où la farine est séparée du son. Le meunier peut ensuite rendre à ses clients deux demi-sacs, l'un de *farine* et l'autre de *son*, en échange du sac de céréales qu'il a reçu.

Dans le temps passé, il y avait des moulins *à vent*. Aujourd'hui l'on ne voit plus que des moulins *à eau*, à *vapeur* ou à *électricité*.

Dictées. I. Dans le vallon voisin de notre village se trouve un moulin. Un canal amène l'eau de la rivière sur la roue du moulin. La grande roue met les meules en mouvement. Les meules écrasent le blé. Le blutoir sépare la farine du son.

II. Le meunier reçoit du paysan un sac de blé. Il lève la vanne qui ferme le canal et l'eau tombe sur la grande roue. Le moulin moud le blé en faisant un joyeux tic-tac. Le meunier rend à ses clients un demi-sac de farine et un demi-sac de son.

C. Allaz-Allaz.

RÉDACTION

Degrés moyen et supérieur.

Mon sac d'école.

Sommaire : Quand, pourquoi et où il a été acheté. — Son état actuel. — Son utilité. — Ce que je ferai lorsque je quitterai l'école.

Sujet traité : Il y a deux ans, lorsque je suis entré au cours moyen, maman m'a dit : « Tu as maintenant plusieurs livres à porter en classe ; il te faut un sac d'école. » Nous sommes allés au bazar, et pour quatre francs nous en avons eu un très beau, flambant neuf. « C'est inusable, » nous a dit le marchand.

Je crois qu'il exagérait. Bien que j'aie soin de mon sac, il n'a déjà plus aussi fière mine. Le cuir est quelque peu éraillé, une boucle est à demi détachée, la doublure est déchirée et les coutures craquent par endroits. C'est que je l'emploie tous les jours, sauf le dimanche, et que j'y mets beaucoup de choses. Mes cahiers et mes livres très nombreux y occupent la place d'honneur ; j'y mets aussi un gros morceau de pain et parfois quelques jouets. J'aime beaucoup mon sac d'école, fidèle compagnon de mes heures d'étude. Lorsque je n'irai plus en classe, il sera, sans doute, bien abîmé ; je le garderai, cependant, encore, en souvenir de mes bonnes années d'école.

ORTHOGRAPHE. *Degré moyen.*

Les fleurs.

La nature, avec ses inépuisables ressources, varie de mille manières la parure des fleurs, tant par l'harmonieuse distribution des couleurs que par le port et la figure. Parmi les fleurs de nos parterres, les unes ont un air de noblesse et de majesté, les autres, moins fastueuses, se distinguent par la régularité de leurs formes. Le lis superbe dresse avec orgueil son majestueux calice, tandis que la modeste pervenche nous charme par sa simplicité. Si de riches couleurs s'étalent sur les corolles d'une foule de plantes, d'autres, avec un aspect plus simple, atti-

rent et charment nos regards. Et cette diversité infinie dans l'aspect des fleurs est la plus douce jouissance pour qui sait comprendre les grâces de la nature.

Degré supérieur.

Alpes et Jura.

L'Alpe est une reine. Elle tient l'homme à distance. Elle ne permet qu'à quelques-uns, choisis parmi les plus forts, de gravir ses rocs, au bas desquels les eaux bondissent comme des chevreaux blancs. Elle est toute en pics, en arêtes déchiquetées, en dômes puissants, en tours qui sont comme les colonnes du ciel. Cachés au creux des vallons, protégés par les forêts, les villages se font humbles et leurs fumées montent vers leurs cimes comme une prière ; car c'est de là-haut que se précipitent les avalanches, les blocs, les trombes.

Tout autre est le Jura. Le Jura est un philosophe qui s'est couché tout de son long pour mieux réfléchir et songer. Du haut de son belvédère, il observe le monde et le juge. Bienveillant, il tolère les villages très près de ses sommets arrondis ; il offre aux vaches, qu'il aime à cause de leurs sonnailles, des pâturages sans embûches. Entre les aiguilles de ses sapins, le vent psalmodie, et les ruisseaux qui descendent ses pentes modérées, font un bruit tout autre que le glissement furtif de la rivière, que le fracas immodeste du torrent montagnard.

Sans envie, le Jura contemple les Alpes lointaines, leurs parois verticales, leurs glaciers, leurs gorges où le soleil lui-même n'ose pas entrer. Résigné, il prend ce que la nature lui a donné. Il ne s'impose pas, il attend qu'on vienne à lui. — B. Vallotton.

Vocabulaire : *belvédère*, pavillon ou terrasse où l'on jouit d'une belle vue ; — *philosophe*, de *philos*, qui aime, qu'on retrouve dans *bibliophile*, *Théophile*, *Philippe*, etc. ; — *sonnailles*, de sonner, comme sonnerie, sonnette, sonneur, sonnailler, etc. ; on écrit *sonore*, *sonate* et leurs dérivés avec un *n* seulement ; — *embûche*, piège ; même sens que *embuscade* qui est aussi employé ; — *psalmodier*, de *psalmos* (psaume), chanter ; débiter d'une manière monotone ; — *furtif*, à la dérobée, en cachette ; — *immodeste*, contraire de *modeste*, formé de *in* privatif, et de *modeste*.

Rédaction : Parallèles : *a*) L'homme orgueilleux et l'homme modeste ; *b*) La tulipe et la violette. — Décrivez une sommité des Alpes. — Racontez une ascension sur une cime du Jura. A. Grandjean.

Le quai à Constantinople.

Le quai comme toujours est bondé de monde. L'air est plein du bruit des machines, des treuils à vapeur, et des appels, des cris lancés par les portefaix ou les matelots, en toutes les langues du Levant. Cette foule mêlée, qui hurle et se coudoie, c'est un *méli-mélo* de costumes turcs et de loques européennes, mais les fez bien rouges sur toutes les têtes font quand même l'ensemble encore oriental. Le long de la rue, derrière tout ce monde, les cafés regorgent de Levantins ; des figures coiffées de bonnets rouges garnissent chaque fenêtre de ces maisons en bois, perpétuellement remplies de musiquettes orientales et de fumées de *narguilés*. Et ces gens regardent, comme toujours, le paquebot en partance. Mais,

au delà de ce quartier *interlope*, de cette bigarrure de costumes et de ce bruit, séparé par les eaux d'un golfe qui supporte une forêt de navires, le grand Stamboul érige ses mosquées dans la brume, sa silhouette toujours souveraine écrase les laideurs proches, domine de son silence le grossier tumulte.

Vocabulaire : *Méli-mélo*, mélange confus ; *narghileh* ou *narguilé*, sorte de pipe à long tuyau, dont la fumée se rafraîchit en passant dans un vase contenant du parfum ; *interlope*, de société très mélangée.

Prière du soir.

Deux ou trois mille turbans sont là, qui d'eux-mêmes viennent de s'aligner sur plusieurs rangs pareils et font face au *mihrab*. Une voix plane sur leur silence, une voix si plaintive, et d'une mélancolie sans nom, qui vocalise en notes très hautes comme les muezzins, semble mourir épuisée, et puis se ranime, vibre à nouveau en frissonnant sous les vastes coupoles, traîne, traîne, s'éteint comme d'une lente agonie, et meurt, pour recommencer encore. C'est elle, cette voix, qui règle les deux mille prières de tous ces hommes attentifs ; à son appel, d'abord ils tombent à genoux ; ensuite, se prosternent en humilité plus grande, et enfin se jettent le front contre terre, tous en même temps, d'un régulier mouvement d'ensemble, comme fauchés à la fois par ce chant triste et pourtant si doux, qui passe sur leurs têtes, qui s'affaibit par instants jusqu'à n'être qu'un murmure, mais qui remplit quand même la *nef* immense.

Très peu éclairé, le vaste sanctuaire ; rien que des veilleuses, pendues à de longs fils qui descendent çà et là des voûtes sonores ; sans la pure blancheur de toutes les parois, on y verrait à peine. Il se fait par instants des bruits d'ailes : ce sont les pigeons familiers, ceux qu'on laisse nicher là-haut dans les tribunes ; réveillés par ces petites lumières et par les frôlements légers de toutes ces robes, ils prennent leur vol et tournoient, mais sans effroi, au-dessus des milliers de turbans assemblés. Et le recueillement est si absolu, la foi si profonde, quand les fronts se courbent sous *l'incantation* de la petite voix haute et tremblante, qu'on croit la sentir monter comme une fumée *d'encensoir*, leur silencieuse prière. — D'après P. Loti.

Voculaire : *mihrab*, prêtre ; *nef*, partie de l'église qui s'étend du portail jusqu'au chœur ; *incantation*, cérémonie, pratique religieuse ; *encensoir*, cassolette pendue à de longues chaînes, où l'on brûle de l'encens. P. L. M.

AGRICULTURE

La vigne. (*Suite*). — Ennemis de la vigne.

La vigne est attaquée par un grand nombre d'insectes dont les plus redoutés sont *le phylloxera*, *la pyrale* et la *cochylis*.

Phylloxera. — C'est un insecte de l'ordre des *hémiptères*, muni d'un suçoir ou *rostre*, sorte de trompe ou lance qu'il enfonce dans l'écorce des racines pour en absorber la sève. Le mal que produit le phylloxera n'est pas dû seulement à l'absorption d'une certaine quantité de sève, mais surtout à la destruction des radicelles, spécialement chargées de nourrir le végétal. Après avoir été piquées par le *parasite*, les parties atteintes présentent des renflements ou *nodosités* ;

bientôt elles se désorganisent et périssent. Le cep ne pouvant plus s'alimenter dépérit et succombe au bout d'un temps plus ou moins long.

Toute vigne atteinte par le phylloxera meurt fatalement si elle n'est défendue. Plusieurs procédés sont employés pour combattre ce terrible insecte, mais aucun ne donne des résultats tout à fait satisfaisants. Aussi en vient-on presque partout à remplacer nos anciens plants indigènes par des espèces américaines résistantes que le phylloxera ne peut détruire. Mais comme ces plants américains sont très peu fertiles, et que les raisins qu'ils produisent sont de mauvaise qualité, on y greffe nos meilleures variétés.

Pyrale. — La pyrale est un petit papillon qui apparaît en juillet et qui pond un très grand nombre d'œufs d'où sortent de petites chenilles. Ces chenilles passent l'hiver dans les fissures des échalas et les crevasses de l'écorce des ceps, après s'être filé de petits cocons grisâtres qui leur permettent de résister au froid. Au printemps, elles quittent leur abri et dévorent les feuilles et les jeunes pousses.

Pour détruire la pyrale, on frotte les ceps pendant l'hiver avec un gant d'acier, afin d'enlever les vieilles écorces sous lesquelles se cachent les chenilles; *l'ébouillantage* des ceps et des échalas est aussi un excellent remède à employer pendant l'arrêt complet de la végétation. En été, il faut répandre, au moyen d'un *pulvérisateur*, du jus de tabac étendu de 15 fois son volume d'eau.

Cochylis. — La cochylis est aussi un petit papillon passant l'hiver, sous forme de chenille, sous les vieilles écorces. La cochylis s'attaque à la grappe une première fois en juin, lors de la floraison, et une deuxième fois en août et septembre, peu avant la maturité du raisin. On emploie pour détruire la cochylis les mêmes moyens que ceux employés pour la destruction de la pyrale; on fait aussi la chasse aux papillons.

* * *

Des parasites végétaux attaquent les feuilles, les jeunes bourgeons et les grappes de la vigne; les plus nuisibles sont le *mildiou* et l'*oïdium*.

Mildiou. — Le mildiou est un champignon qui attaque toutes les parties vertes de la vigne. Au bout d'un certain temps les parties atteintes se dessèchent, grillent comme disent les vignerons, et tombent. Cette terrible maladie produit des ravages énormes si elle n'est pas combattue en temps utile; non seulement elle anéantit la récolte, mais elle atteint la vigueur même du bois, compromettant ainsi les récoltes futures et causant, assez souvent, la mort des ceps.

Pour combattre le mildiou, on répand à plusieurs reprises sur les vignes des bouillies contenant du *sulfate de cuivre* à l'aide d'un instrument appelé *pulvérisateur*.

Oïdium. — L'oïdium est aussi un champignon. Il se manifeste par des efflorescences grisâtres et ternes. Sous l'influence de cette maladie, les feuilles se recoquillent, les jeunes sarments se flétrissent, les grains de raisin se fendent et se dessèchent.

On prévient l'oïdium en répandant sur les ceps, à l'aide d'un *soufflet special* ou d'une *soufreuse*, du *soufre* en poudre.

Le vin.

VENDANGE. — La vendange doit se faire autant que possible après une série de belles journées et alors que le raisin est parfaitement mûr; car plus le raisin est mûr, plus il contient de sucre et plus il y a d'alcool. Au fur et à mesure de la récolte, on écrase les raisins pour en faire sortir le jus. Cette opération se fait avec un *fouloir*, appareil formé principalement de deux cylindres tournant en sens inverse entre lesquels sont écrasés les grains. Le jus, les pellicules ou peaux des raisins, les grains et les rafles tombent ensemble dans un récipient, une brante par exemple, pour être transportés dans le pressoir où le tout est pressé. Le jus obtenu est mis en fermentation dans des tonneaux de différentes grandeurs. Les résidus qui ont été serrés au pressoir s'appellent *marcs*.

VIN. — Le vin provient du jus de raisin fermenté. C'est de toutes les boissons fermentées à la fois la plus agréable et la plus hygiénique. Cependant, comme le vin contient une certaine quantité d'alcool, nous ne devons en user qu'avec modération.

ARITHMÉTIQUE

Solutions des problèmes posés aux maîtres dans le N° 15 de « l'Educateur ». N° 1.

Inconnues principales : nombres entiers exprimant des mètres :

$\mathbf{x}$ = différence des côtés du 1er rectangle ;

$\mathbf{y}$ = différence des côtés du 3e rectangle.

Carré : Côté = a. Demi périmètre = 2a. Surface = a^2.

1er rectangle : Petit côté = e. Grand côté = e + x. Dem-périmètre = 2e + x. Surface = (e + x) e = e^2 + e x.

2e rectangle : Petit côté = r. Grand côté = r + 30. Demi-périmètre = 2r + 30. Surface = (r + 30) r = r^2 + 30 r.

3e rectangle : Petit côté = u. Grand côté = u + y. Demi-périmètre = 2u + y. Surface = (u + y) u = u^2 + uy.

Egalité des surfaces : $\mathbf{a^2 = e^2 + ex = r^2 + 30\,r = u^2 + uy}$.

Egalité de la somme des carrés des demi-périmètres :

$(2a)^2 + (2e + x)^2 = (2r + 30)^2 + (2u + y)^2$.

$4a^2 + 4e^2 + 4ex + x^2 = 4r^2 + 120r + 900 + 4u^2 + 4uy + y^2$.

$4a^2 + 4(e^2 + ex) + x^2 = 4(r^2 + 30r) + 900 + 4(u^2 + uy) + y^2$.

$$\mathbf{x^2 = y^2 + 900}. \quad (2.)$$

$x^2 > y^2$; d'où $x > y$. J'écris $\mathbf{x > 30}$

Les différences x, y, 30 sont proportionnelles à 3 nombres entiers consécutifs que je représente par $\mathbf{n + 1}$, $\mathbf{n}$ et $\mathbf{n - 1}$.

Je puis donc écrire les rapports égaux $\frac{x}{n+1} = \frac{y}{n} = \frac{30}{n-1}$.

$x.n = (n + 1)y$.

$30.n = (n - 1)y$.

$n(x + 30) = 2n.y$.

$x + 30 = 2y$.

$$\mathbf{x = 2y - 30}. \quad (3.)$$

Reprenant l'égalité (2) je substitue à x cette dernière valeur :

$(2\,y - 30)^2 = y^2 + 900$

$4\,y^2 - 120\,y + 900 = y^2 + 900.$

$3\,y^2 = 120\,y.$

$\mathbf{y = 40.}$

$\mathbf{x = 2 \times 40 - 30 = 50.}$

Réponse : La différence des côtés est de **50** m. pour le 1er rectangle et **40** m. pour le 3e. CH. VOILLAT.

N° 2

x = nombre de dents arrachées.

x sera un nombre entier plus petit que 16.

$x^3 = (16 - x)^2 + 4 = 256 + x^2 - 32\,x + 4$

$x^3 - x^2 + 32\,x = 260$ ou $x\,(x^2 - x + 32) = 260$

$x^2 - x + 32 = \frac{260}{x}$ ou $x^2 - x = \frac{260}{x} - 32$

$\frac{260}{x}$ étant un nombre entier positif, x sera l'un des facteurs de 260 plus petit que 16, soit 2. 4. 5. 10 ou 13.

10 et 13 doivent être rejetés, car l'on aurait $\frac{260}{x} - 32 < 0$

On a alors $x^2 - x = \frac{260}{2} - 32 = 98$ d'où $x = 50$

Ou bien $x^2 - x = \frac{260}{4} - 32 = 33$ d'où $x = \frac{37}{4}$

Ou bien $x^2 - x = \frac{260}{5} - 32 = 20$ d'où $x = 5$

Les deux premières égalités doivent également être rejetées comme impossibles ; la 3me se vérifie donc par $\mathbf{x = 5}$ et $5^3 = (16\text{-}5)^2 + 4 = 125$.

Réponse : Mon ami s'est donc fait enlever **5** dents. A. STEINER.

Mesdemoiselles E. Buensod, Genève ; A. Gentizon, Chavannes de Bogis ; MM. L. Schülé, Lausanne ; M. Reymond, Chevilly ; Ch. Voillat, Le Landeron ; A. Steiner, Lutry, nous ont adressé des solutions.

Problèmes pour les maîtres.

Instituteurs. — Deux villages A et B, éloignés l'un de l'autre de 5200 m., sont situés A sur la gauche et B sur la droite d'un canal rectiligne duquel ils sont distants le premier de 500 m. et l'autre de 1500 m. A quel endroit, sur ce canal, faut-il établir un pont également distant de ces deux villages ?

Institutrices. — Un gourmet paye un franc une botte d'asperges, entourée d'une ficelle ; le lendemain, il demande pour deux francs une botte de mêmes asperges, qui soit entourée d'une ficelle de longueur double de celle du jour précédent. Est-ce équitable ? M. à L.

Envoyer les réponses au Rédacteur de la Partie pratique, avant le 30 juin.

Lausanne, Imprimeries Réunies S. A. — J. Cordey, éditeur.

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

VAUD
INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Collège d'Aigle. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître chargé de l'enseignement du latin, du grec, du français et, éventuellement d'autres objets d'études.

Traitement 3000 fr, par an.

Augmentations quadriennales de 100 fr. pour années de service dans le canton. Maximum : 500 francs.

Entrée en fonctions immédiate.

Adresser les inscriptions, avec un *curriculum vitæ*, au Département de l'instruction publique, 2me service, jusqu'au 23 juin, à 6 heures du soir.

Ecoles primaires

Le Département de l'instruction publique a sanctionné les nominations ci-après :

INSTITUTEURS : MM. Anex, Philippe, à Gryon. — Nicod, Albert, à la Nouv.-Censière (Prov.) — Serex, Charles, à La Tour-de-Peilz.

INSTITUTRICES : Mlles Ganty, Marie, à Paudex. — Gardel, Marie, à Villette. — Ruchet, Jeanne, à Bonvillars. — Mlle Laurent, Alexandrine, maîtresse de l'école semi-enfantine des Monts-de-Corsier. — Mme Renaud, Hélène, maîtresse de travaux à l'aiguille, à Syens.

Dans sa séance du 1er juin 1915, le Conseil d'Etat a nommé :

M. Ernest Savary, inspecteur de l'enseignement primaire, en qualité de chef du service de cet enseignement, au Département de l'instruction publique et des cultes.

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS

coupe moderne et façon soignée en

DRAPERIE

bonne qualité.

TISSUS

Anglais, Français, Suisse,

pour mesure.

Excellents

Coupeurs

Pardessus et Pèlerines

CAOUTCHOUC

10 %

à 30 jours aux Instituteurs de la S. P. V.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Jules Rappa

Ancienne maison A. Mauchain

Genève

Médaille d'or, Paris 1889

Médaille d'or, Genève 1896

Médaille d'or, Paris 1900

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputée, des

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES,** car toujours fraîches
: Bibliothèque de Littérature musicale :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre,** etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**

Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRERES (S. A.)

—: A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY :—

Lausanne. — Imprimeries Réunies (S. A.) — J. Cordey, éditeur.

DIEU HUMANITÉ PATRIE

LIme ANNEE. — No 25 LAUSANNE — 19 Juin 1915.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : **L. Grobéty**, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : **W. Rosier**, conseiller d'Etat.
NEUCHATEL : **H.-L. Gédet**, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

EDITION „ATAR". GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique, par *André Corbaz,*	
1re série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1.—
2me série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3me série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture, par *A. Charrey,* 3me édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture, par *A. Gavard.* Degré moyen	1.50
Livre de lecture, par *MM. Mercier et Marti.* Degré supérieur	3.—
Premières leçons d'allemand, par *A. Lescaze*	0.75
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 1re partie, 7me édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande, par *A. Lescaze,* 2me partie, 5me édition	3.—
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 1re partie, 3me édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache, par *A. Lescaze,* 2me partie, 2me édition	1.50
Lehr- und Lesebuch, par *A. Lescaze,* 3me partie, 3me édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique, par *M. Duchosal.* Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse, par *A. Schütz.* Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2.—
Premiers éléments d'histoire naturelle, par *E. Pittard,* prof. 3me édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique, par *J. Denis.* 80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2.—
Manuel du petit solfégien, par *J.-A. Clift*	0.95
Parlons français, par *W. Plud'hun.* 16me millè	1.—
Comment prononcer le français, par *W.-Plud'hun*	0.50
Histoire sainte, par *A. Thomas*	0.65
Pourquoi pas? essayons, par *F. Guillermet.* Manuel antialcoolique. Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine, par *A. Malsch.* Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques, par *M. Juge,* cartonné, 2me édition	2.50
Leçons de physique, 1er livre, *M. Juge.* Pesanteur et chaleur,	2.—
» » 2me » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle, par *M. Juge.*	2.25
» **de chimie,** » »	2.50
Petite flore analytique, par *M. Juge.* Relié	2.75
Pour les tout petits, par *H. Estienne.* Poésies illustrées, 4me édition, cartonné	2.—
Manuel d'instruction civique, par *H. Elzingre,* prof. IIme partie, Autorités fédérales	2.—

HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVRERIE

Récompenses obtenues aux Expositions
pour fabrication de montres.

Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).

— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1er titre, marque Boulenger, Paris.

RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. **Envoi à choix.**

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, **Genève,** fournit gratuitement tous les **renseignements** pour organiser l'**Epargne scolaire**

Favorisez de vos achats les maisons qui utilisent pour leurs annonces les colonnes de « l'EDUCATEUR ».

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Edmond PERRIER

de l'Institut,

Directeur du Muséum d'Histoire naturelle.

FRANCE ET ALLEMAGNE

Un volume, 330 pages, in-16, **Fr. 3,50**

Dans ce livre lumineux, d'un puissant intérêt d'actualité, le savant directeur du Muséum, étudiant tout d'abord les causes de l'apparente supériorité de la race germanique, les théories de Gobineau, Nietzche, Ostwald et le manifeste des intellectuels, montrant ensuite la race prussienne responsable de la déchéance morale de l'empire, dresse enfin le bilan scientifique des deux pays France et Allemagne, et institue un parallèle saisissant entre deux méthodes et deux esprits scientifiques. Tandis qu'en France, la science servait de base solide aux plus hautes et aux plus généreuses spéculations portant en elle l'aspiration vers la paix universelle dans la liberté, en Allemagne, elle est demeurée la servante des visées dominatrices de ses surhommes et l'instrument néfaste d'une barbarie moderne.

L'auteur a vu la guerre de 1870, et les rapprochements que lui permettent ses souvenirs personnels ajoutent encore à la valeur de cet ouvrage instructif au plus haut degré.

Gustave LANSON

Professeur à l'Université de Paris.

Culture allemande, Humanité russe.

Brochure in-8, **Fr. 0,50**

Avec sa coutumière clarté, le célèbre professeur de Sorbonne, analyse les éléments de la *Kultur* allemande. Il montre admirablement que jamais civilisation, au fond plus matérielle et plus grossière, plus pauvre d'idéal, ne s'est manifestée dans le monde, l'Allemagne ayant réussi au XIXe siècle ce miracle unique dans l'histoire, de s'instruire sans se civiliser ! Elle a été la nation par excellence, savante, industrieuse, disciplinée, mais elle a gardé l'âme et le Dieu des temps barbares.

En face de cette *Kultur*, la soi-disant « inculture » russe apparaît, si l'on va au fond des choses, bien plus humaine et idéaliste ! L'âme russe enferme une poésie profonde, une bonté immense, une pitié fraternelle, exprimées dans sa littérature.

Si la dette du monde envers l'Allemagne est apparente dans les ateliers et les laboratoires, la dette du monde envers la Russie est visible dans les âmes, d'où l'Allemagne moderne est totalement absente.

La brillante démonstration de M. Lanson est un régal pour tous les esprits cultivés.